

Objet : Enseignement secondaire artistique à horaire réduit.
Dispositions relatives à l'organisation de l'année scolaire 2002/2003 - erratum.

Réseaux : OSC - LSNC

Niveau : ART. (Sec. H.R.)

Période : 01.09/131.08

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit officiels et libres subventionnés par la Communauté française;
- Aux Associations de parents, aux Syndicats du personnel enseignant, aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Inspecteurs et Vérificateurs.

Autorités : Directeur général **Signataire: Gérard SCHMIT**
Gestionnaires : Direction générale
Enseignement non obligatoire
et Recherche scientifique
Personne(s) ressources) : Robert GOB et Mohamed SAMARY- local 4004 - C.A.E.
Boulevard Pachéco 19, Bte 0 à 1010 BRUXELLES
Tél.: 02/210.55.32 - 210.55.32 Fax: 02/210.58.43
Référence facultative : Circulaire E.S.A.H.R. 09 12002

Renvoi

Nombre de pages : texte: 2 - annexes 2

Téléphone pour duplicata : 02/ 210.55.32 - 210.69.17

Mots clés : E.S.A.H.R. - renseignements annuels

Au point 6.1.2. de la circulaire 000319 du 13 juin 2002 relative aux dispositions concernant l'organisation de l'année scolaire 2002 2003, il convient d'ajouter le lundi 11 novembre 2002 comme jour de suspension **obligatoire**

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard Schmit', written in a cursive style.

Gérard SCHMIT

Dénomination, adresse et n° de matricule de l'établissement

**CALENDRIER DES VACANCES, CONGES ET JOURS DE FONCTIONNEMENT
ANNEE SCOLAIRE 200212003**

I. CALENDRIER DES VACANCES ET CONGES

1. Jours de suspension obligatoire

- le vendredi 27 septembre 2002 - Fête de la Communauté française de - - - Belgique; - les vendredi tel et samedi 02 novembre 2002 - Toussaint; - le lundi 11 - novembre 2002 -Armistice;
- les mercredi 25 et jeudi 26 décembre 2002 - Noël ;
- le mercredi 1 v janvier 2003 - Nouvel an;
- les dimanche 20 et lundi 21 avril 2003 - Pâques;
- le jeudi 1e, mai 2003- Fête du travail ;
- le jeudi 29 mai 2003 -Ascension;
- les dimanche 08 et lundi 09 juin 2003 - Pentecôte.

2. Jours de suspension facultative

- les lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 octobre 2002 ;
- du lundi 03 au samedi 08 mars 2003 (congé de détente du 2ème trimestre).

3. Vacances

- du lundi 23 décembre 2002 au dimanche 05 janvier 2003 (vacances d'hiver Noël);
- du lundi 14 avril 2003 au dimanche 27 avril 2003 (vacances de printemps Pâques).

4. Calendrier de récupération

.....
.....
.....

II. CALENDRIER DES JOURS DE FONCTIONNEMENT :

Nombre de semaines de fonctionnement:

Jour(s) de fermeture hebdomadaire, précisez le(s) jours) :

Nombre total annuel de jours de fonctionnement :

1^{er} jour de fonctionnement:

Dernier jour de fonctionnement:

A. Mois	B. Nombre de jours d'ouverture :	C. Nombre et identification des jours de suspension facultative et obligatoire :	D. Nombre total de jours de Fonctionnement : B + C
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
juin			

Pour le pouvoir organisateur :

(signature et date)

Total général
.....

La Direction
(signature et date)